



initiative pour l'inclusion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 5 SEPTEMBRE 2024

Égalité pour les personnes en situation de handicap: 108 000 signatures déposées pour l'initiative pour l'inclusion

Les personnes en situation de handicap font encore l'objet de nombreuses discriminations au quotidien – par exemple en matière de logement, de travail ou de déplacements en transports publics. Avec l'initiative pour l'inclusion, elles demandent l'égalité de droit et de fait attendue depuis longtemps. Les 108 000 signatures récoltées seront déposées aujourd'hui à 15h45 à Berne. L'installation d'une rampe provisoire permettra pour la première fois de déposer les signatures à la Chancellerie fédérale.

Les personnes en situation de handicap veulent décider elles-mêmes comment et avec qui elles vivent, elles veulent utiliser les transports publics sans obstacles, mais aussi travailler et exercer leurs droits politiques. Pourtant, en Suisse, l'égalité des personnes en situation de handicap n'évolue pas. L'[initiative pour l'inclusion](#) vise à changer cela: elle exige de la Confédération et des cantons qu'ils prennent des mesures contraignantes pour garantir l'égalité de droit et de fait des personnes en situation de handicap.

Libre choix du lieu et du mode de résidence

L'initiative pour l'inclusion exige le libre choix du lieu et du mode de résidence. De nombreuses personnes en situation de handicap souhaitent vivre de manière autonome entre leurs quatre murs, mais elles en sont empêchées. Aujourd'hui encore, de nombreux fonds de soutien restent liés aux institutions. Pourtant, vivre de manière autonome avec une assistance et une meilleure qualité de vie est souvent économiquement plus profitable. Il n'est en outre pas possible aujourd'hui de changer facilement de canton de résidence, ce qui constitue une grave limitation des droits fondamentaux.

Davantage d'autodétermination grâce à l'assistance

Les prestations d'assistance existent certes, mais sont clairement insuffisantes. Ainsi, une personne avec un trouble du langage ne peut pas bénéficier de l'assistance verbale dont elle a besoin pour travailler. Une personne sourde qui souhaite s'engager en politique ne bénéficie pas de l'interprétariat en langue des signes pour ce faire. Les personnes concernées restent exclues d'une partie de la vie. L'initiative pour l'inclusion demande donc que les personnes avec handicap obtiennent, dans le cadre de la proportionnalité, l'assistance, les moyens auxiliaires et les mesures d'adaptation nécessaires pour leur égalité dans les faits.

Une étape importante pour une démocratie sans barrière

L'inclusion vécue, tel est le but de l'initiative. Elle a été lancée par des personnes concernées et est soutenue par un large réseau interpartis de comités citoyens, d'associations de personnes en situation de handicap et d'organisations. Elle sera déposée ce jeudi à 15h45 avec plus de 108 000 signatures validées. En accord avec la Chancellerie fédérale, une rampe provisoire sera construite dès le matin sur la Terrasse fédérale pour

permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir, pour la première fois, y accéder sans obstacles et remettre les boîtes de signatures – une étape majeure vers une démocratie sans barrière!

La balle est dans le camp du Conseil fédéral

Il revient maintenant aux responsables politiques de jouer. Le Conseil fédéral a trois mois pour réagir à l'initiative en présentant un papier de discussion. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent aussi davantage tenir compte de la revendication d'une égalité de droit et de fait dans d'autres objets en cours de traitement. C'est le cas notamment de la révision de la loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI) ou de la révision de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapés (LHand).

- Images du dépôt à télécharger dès 16h30 ici: www.inklusions-initiative.ch/download-5-sept
- [Déclarations des représentants des organisations de soutien](#)
- [Texte de l'initiative](#)

Renseignements

Daniel Graf, comité Association pour une Suisse inclusive, Fondation pour la démocratie directe, +41 76 588 09 68; daniel.graf@demokratie.ch

Jonas Gerber, responsable communication Inclusion Handicap, +41 76 307 92 05; jonas.gerber@inclusion-handicap.ch

Soutien de l'initiative pour l'inclusion : L'initiative pour l'inclusion est un projet porté conjointement par un comité d'initiative interpartis composé de personnes avec et sans handicap, un comité citoyen de plus de 1500 membres ainsi qu'un réseau de soutien dont les membres sont [Agile](#), [Amnesty International Suisse](#), [Inclusion Handicap](#), [la Fondation pour la démocratie directe](#) et l'Association [Tatkraft](#), qui représentent ensemble plus de 50 organisations.

Plus d'informations sur le site Internet: www.initiative-inclusion.ch